

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



<u>DÉVELOPPEMENT</u> DURABLE





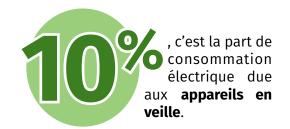


L'ÉCLAIRAGE



Le saviez-vous?

- L'éclairage représente **25 à 50%** de la facture d'électricité des commerces (selon l'activité).
- Une seule ampoule halogène de 330W consomme autant que 18 ampoules basse consommation de 16W, alors qu'il ne faut que 5 ampoules basse consommation pour avoir le même flux lumineux.
- 5 à 10 fois moins d'énergie consommée en changeant les ampoules incandescentes par des éclairages basse consommation.
- 40%, c'est la perte en luminosité d'un éclairage poussiéreux par rapport à celui d'un appareil propre.



QUELQUES CONSEILS

- Utiliser des variateurs de lumière.
- Remplacer les éclairages halogènes par des leds.
- **Eteindre les lumières** des pièces inoccupées et lieux de passage (réserves, sanitaires, couloirs, ...) ou installer un **détecteur** de présence.
- Installer des **réflecteurs** sur vos luminaires pour concentrer la lumière sur les zones souhaitées et donc augmenter l'efficacité lumineuse.
- **Dépoussiérer** au moins deux fois par an vos éclairages.
- Couper les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille.
- Paramétrer la veille de l'ordinateur pour minimiser la consommation quand le poste est inutilisé.
- Profiter de la lumière du jour en aménageant judicieusement le point de vente différemment.

L'éclairage est primordial pour mettre en valeur les produits mais un éclairage trop fort peut déplaire à vos clients. Mieux vaut privilégier l'éclairage naturel, pour cela, misez sur des couleurs claires pour votre mobilier ou vos peintures murales et placez vos produits phares près des sources de lumière naturelle.

xéation graphique : ©CCI Vendée 2021 / Rédaction du contenu : ©CCI du Gers / Illustration : ©Adobe Stock

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Si vous avez tout de même besoin de compléter l'éclairage naturel avec quelques sources de lumières artificielles, pensez à investir dans des ampoules LED, elles sont plus onéreuses à l'achat mais leur durée de vie est deux fois supérieure aux ampoules classiques.

L'intensité de la lumière est également importante. Selon la norme NF EN 12464-1 relative au niveau d'éclairage moyen dans les commerces, 300 lumens sont suffisants pour la zone de vente alors que 500 lumens sont recommandés pour la zone d'encaissement ou d'emballage.

EN CHIFFRES...

	Ampoule halogène basse tension 48 W	Ampoule fluocompacte 13 W	Ampoule LED 10 W
Durée de vie d'une ampoule	Environ 2 000 h (soit 15 ampoules sur 10 ans)	Environ 6 000 h (soit 5 ampoules sur 10 ans)	Environ 30 000 h (soit 1 à 2 ampoules sur 10 ans)
Achat des ampoules sur 10 ans	15 x 3,50 € = 52,50 €	5 x 6 € = 30 €	26 €
Consommation annuelle	2 920 x 48 = 140,16 kWh	2 920 x 13 = 37,96 kWh	2 920 x 10 = 29,2 kWh
Coût de la consommation (sur la base de 0,12 € le kWh)	168,19 € sur 10 ans (soit 16,80 €/an)	45,55 € sur 10 ans (soit 4,50 €/an)	35,04 € sur 10 ans (soit 3,50 €/ an)
Coût sur 10 ans	220,69 €	75,55 €	61,04 €
Retour sur investissement		Moins de 3 mois / halogène bt	17 mois / halogène bt 6 ans / fluocompacte

Privilégier l'achat de matériel «professionnel».

EXEMPLE d'un magasin d'optique de 50 m² qui a revu totalement son éclairage avec :

- spots encastrés de plafond à LED
- projecteurs LED sur rails
- appliques LED
- meilleure exploitation de la lumière naturelle
- > baisse de plus de 60% du coût annuel de l'éclairage.



